

# Compte-rendu du Comité stratégique de RDA

## Réunion du 16 novembre 2011

### **Étaient présents :**

Joelle Aernoudt (Electre)  
Raymon Bérard (ABES, président du Comité stratégique)  
Christophe Catanese (ENSSIB)  
Pierre Fuzeau (CG 46)  
Marie-Odile Illiano (MISTRD)  
Gildas Illien (BnF),  
Cécile Jallet (ADBDP)  
Patricia Le Galèze (SLL, secrétaire de la réunion)  
Philippe Le Pape (ABES, pour le point sur la FRBRisation du Sudoc)  
Françoise Leresche (BnF, rapporteuse du groupe technique)  
Anne Maes (CNFPT)  
Marc Maisonneuve (Tosca Consultants)  
Sophie Mazens (AURA)  
Grégory Miura (ADBU)  
Fabien Plazannet (SLL)  
Robert Zachayus (FULBI)

### **Excusés :**

Philippe Beauvillard (Electre)  
Françoise Bourdon (BnF, rapporteuse du groupe technique)

### **Absents :**

ABF, ADBGV, IABD, Olivier Teitgen (AFNOR)

### **Ordre du jour :**

- Congrès IFLA 2011 (Porto-Rico) : décisions américaines sur RDA et pré-séminaire IFLA sur RDA (F. Leresche)
- Rapport du Groupe technique sur les travaux engagés pour répondre à la commande du Comité stratégique (F. Leresche)
- Point sur EURIG (European RDA Interest Group) : formalisation du groupe , proposition de réunion à Paris, fin 2011-début 2012 (G. Illien)
- Candidature éventuelle de la France comme membre du JSC (Joint Steering Committee, instance de pilotage technique de RDA, s'ouvrant au delà des membres historiques (US, Canada, UK, Australie)
- Point par la BnF et l'Abes sur les projets de FRBRisation de leurs catalogues respectifs (F. Leresche et P. Le Pape)

## Relevé de conclusions :

- \* Confirmation par le Comité stratégique du choix de viser une adoption de RDA après que des évolutions auront été apportées au code afin d'éviter toute régression bloquante.
- \* Pour négocier avec le JSC (*Joint Steering Committee*) les évolutions souhaitées, la BnF et l'ABES vont adhérer au Groupe d'intérêt européen sur RDA (EURIG) et la BnF va en briguer la vice-présidence lors de la réunion inaugurale d'EURIG prévue à Francfort le 8 décembre. La France s'appuiera donc sur EURIG pour faire évoluer RDA. [*hors réunion : G. Illien a été élu vice-président d'EURIG ; une réunion technique d'EURIG se tiendra à la BnF le 27 janvier 2012*].
- \* Les travaux engagés pour mettre à niveau les règles françaises de catalogage sont encouragés et l'effort porté par les sous-groupes de travail salué par le Comité stratégique.
- \* Les travaux engagés par les sous-groupes « Systèmes d'information » et « Formation » sont en revanche tributaires de ressources complémentaires ou d'arbitrages stratégiques (*cf. infra*) qui vont probablement nécessiter de réviser leurs objectifs et leur calendrier. A court terme, une enquête en ligne sur l'environnement informatique des bibliothèques ainsi qu'une formation de formateurs sont néanmoins confirmées. Dans un second temps, une étude de marché et un plan de communication pourraient être utiles pour accompagner un plan d'action national.
- \* Une discussion s'est engagée sur les enjeux de fond : RDA n'est pas une fin en soi et il est important que soient mieux explicités ces enjeux aux niveaux politique et professionnel : l'objectif principal demeure de FRBRiser les catalogues afin de permettre l'exposition sur le web, la mutualisation, l'interopérabilité, l'enrichissement et l'ouverture à d'autres communautés des données bibliographiques. Ces évolutions impliquent d'élaborer une vision et une organisation différentes du catalogage en France d'ici 10 ans.
- \* Elles pourraient de fait s'accompagner de changements profonds dans le paysage national de l'information bibliographique. Les deux agences bibliographiques sont appelées à jouer un rôle majeur dans cette mutation. L'impact sur le marché des SIGB doit également être pris en compte, tant pour les prestataires que pour les utilisateurs.
- \* Ces questions dépassant largement le mandat confié au Comité stratégique, celui-ci souhaite saisir les tutelles pour que celles-ci engagent avec la BnF et l'ABES un dialogue de fond afin de préfigurer le schéma bibliographique national à 10 ans. [*hors réunion : une première réunion est programmée avec ABES, BnF et les tutelles le 15 février 2012*].

## **1. Congrès IFLA 2011 (Porto-Rico) : décisions américaines sur RDA et pré-séminaire IFLA sur RDA (F. Leresche, cf. rapport et présentation ci-joints)**

La Section de catalogage organisait une réunion satellite au congrès IFLA afin de faire le point sur le nouveau code anglo-américain de catalogage après les tests organisés aux États-Unis. Il s'agissait de présenter les tests effectués aux États-Unis et leurs répercussions sur les autres partenaires.

Les tests avaient pour but de vérifier que les objectifs d'élaboration de RDA avaient été atteints, de même que la faisabilité technique et financière à l'implémentation du code. Ils s'intéressaient également à la perception de l'utilisation de RDA par les catalogueurs et les usagers.

Ces tests de catalogage ont été menés, en visant le scénario 2 d'implémentation de RDA, dans les trois bibliothèques nationales américaines et dans 23 autres établissements auxquels se sont ajoutés des participants informels. Ils portaient sur un double catalogage (RDA / AACR2), sur un même corpus de ressources « classiques » (monographies textuelles, ressources continues, ressources audiovisuelles), auxquels s'ajoutaient des ressources spécialisées (langues étrangères, ressources cartographiques, musicales et juridiques).

Les résultats obtenus étaient plutôt favorables, aucun obstacle majeur ne s'opposant à l'adoption de RDA. Les trois bibliothèques nationales américaines ont donc pris la décision d'adopter RDA à partir du début 2013, après l'apport de changements (rendre le code plus lisible, améliorer l'ergonomie du site RDA Toolkit) et d'engager un processus de transition vers un format du Web en remplacement des formats MARC.

Cette décision a eu pour conséquence l'alignement des autres pays impliqués dans la mise en œuvre concertée de RDA (Australie, Canada, Grande-Bretagne) sur le même calendrier, ainsi que de l'Allemagne qui a fait le choix d'adopter les standards anglo-saxons pour favoriser les échanges internationaux. Les motifs de cet alignement sont liés à l'importance du catalogage par récupération induisant une dépendance vis à vis des sources américaines, à la perspective d'économies de catalogage et de mise en œuvre.

L'intérêt de l'adoption de RDA réside dans le rôle crucial des métadonnées, la réponse apportée aux besoins des utilisateurs, un gain d'efficacité permis par l'intégration des données provenant des fournisseurs commerciaux et la convergence des normes au niveau international permettant une meilleure mutualisation du catalogage.

Cette décision s'accompagne d'une évolution du mode de gouvernance de RDA. La propriété du code et le pilotage stratégique restent inchangés (le CoP (Committee of Principals) se penchera dans trois ans sur une évolution de sa composition) ; par contre la discussion sur le contenu et l'évolution des règles va s'ouvrir au JSC (Joint Steering Committee) à des représentants de communautés nationales, régionales ou linguistiques qui ont apporté des contributions significatives à l'élaboration du code, qui prévoient d'adopter RDA et d'accepter les principes directeurs du travail du JSC.

### **Échanges autour du point 1. :**

Le Comité stratégique constate un décalage entre le bilan des tests qui n'est pas enthousiasmant et la décision d'adopter RDA quand même dès 2013. La décision prise s'explique par le fait que les porteurs de projet veulent aller de l'avant, notamment par rapport aux implications économiques.

L'échéance est rapprochée et des formations ont en effet déjà eu lieu, des supports de cours ayant été déjà préparés pour les tests. Ces formations vont s'élargir dans les 18 prochains mois.

Si l'objectif annoncé est 2013, par contre nous ne savons pas si cette date concerne un déploiement ou un début de mise en œuvre. De plus le scénario d'implémentation n'a pas été précisé. OCLC a déjà engagé une réflexion sur les évolutions nécessaires de WorldCat pour permettre le catalogage selon RDA (création de nouveaux index, notamment), mais envisage une implémentation selon de scénario 2 de RDA. Pour OCLC, un des grands apports de RDA pour les catalogueurs comme pour les usagers est l'explicitation des liens entre la description de la ressource et les points d'accès  
Hors congrès, OCLC a évoqué sa stratégie qui se dirige vers le Cloud Computing, mais ne s'est pas prononcé sur RDA. On sent là aussi un décalage avec le terrain.

La DNB, qui vient de rejoindre le JSC, joue un rôle moteur dans l'adoption de RDA en Allemagne. Le réseau allemand n'est pas aussi avancé que la bibliothèque nationale. Il y a donc un décalage entre le réseau allemand d'un coté et la DNB. On peut se poser la question de la représentation de la DNB : représente-t-elle elle-même ou bien l'Allemagne ?

Nous ne disposons pas actuellement d'information sur la position et l'état de la réflexion des pays émergents (Chine, Inde, Brésil).

## **2. Rapport du Groupe technique sur les travaux engagés pour répondre à la commande du Comité stratégique (F. Leresche)**

Avant la présentation de Françoise Leresche, Raymond Bérard tient à préciser que la décision du 25 mars ne doit pas être interprétée comme une indécision. Il s'agit bien d'aller vers RDA tout en fédérant les énergies européennes.

La décision prise d'approfondir l'option 5 « Préparer l'avenir » tout en gardant comme objectif final de rejoindre l'option n°1 « Adopter RDA tel quel » suppose la poursuite de la réflexion sur l'adoption de RDA. Celle-ci doit se faire sans régression bloquante des catalogues français, ce qui engendre donc un travail à la fois sur les règles de catalogage, l'expérimentation de la mise en œuvre du modèle FRBR et l'exposition des données sur le web sémantique. Il s'agit donc d'évaluer les conséquences de cette adoption en matière de coût, de migration et récupération de notices, d'évolution des SIGB et de formation et accompagnement des personnels.

Le groupe technique a donc mis en place une organisation permettant de répondre à cette commande, à savoir la constitution de sous-groupes de travail autour de l'évolution des règles de catalogage dans l'optique de la FRBRisation, et de la préparation à l'adoption de RDA.

### *FRBRisation les catalogues :*

L'objectif est de s'intégrer au monde du web, dont la logique et le fonctionnement doivent guider les nouveaux modes d'accès aux données. La structuration de l'information bibliographique sous la forme d'un réseau de données liées peut ainsi favoriser la mutualisation des données.

Cette FRBRisation des catalogues permettra d'une part une ouverture à d'autres utilisateurs, ainsi qu'une autre utilisation de nos catalogues : nos données pourront être

utilisées par d'autres mais nous pourrons aussi utiliser d'autres données. D'autre part, elle permettra une répartition du travail de catalogage selon la logique de réseau, les agences bibliographiques établissant les notices de références pendant que les autres bibliothèques se lieront à ces descriptions en indiquant leurs données d'exemplaire.

Cette approche, fondée sur le *Linked Open Data* et les technologies du web sémantique, implique donc que l'accès aux données bibliographiques se fasse uniquement par lien. Il s'agit donc de passer à une autre technologie, celle du web sémantique où les SIGB doivent être capables de créer et de gérer des liens. Nous assistons donc à une révolution dans la diffusion de l'information bibliographique en France qui nécessite une réflexion stratégique sur son évolution. Les travaux des sous-groupes s'en trouvent impactés et dépendent directement de cette réflexion.

#### L'évolution des règles de catalogage :

Il s'agit de se rapprocher autant que possible de RDA tout en restant dans le cadre des normes internationales, et tout en conservant les avancées obtenues de l'analyse bibliographique française. A cette fin, des sous-groupes de travail ont été constitués : *Manifestation, Autorités Personnes, Autorités Collectivités, Autorités Œuvres/FRBRisation*. (Cf. présentation pour le détail des travaux des groupes)

#### Évolution des SID

On arrive aux limites des compétences techniques des membres du sous-groupe Évolution des SID. Le sous-groupe a travaillé selon deux axes : tout d'abord une réflexion sur le modèle de données en utilisant les technologies du web et en définissant les modalités du partage de l'information bibliographique, ensuite sur l'évaluation de l'impact économique d'un changement de structure des catalogues.

Le sous-groupe se heurte à la question de la nouvelle structure de l'information bibliographique qui sera fondée sur une structure en réseau. Elle utilisera très certainement les technologies du web, mais lesquelles ? S'agira-t-il du Cloud Computing, du Linked Open Data ?

Cette nouvelle structure de l'information bibliographique aura des impacts auprès des fournisseurs de SIBG qui devront proposer de nouveaux produits fondés sur un nouveau modèle de données. De fait, des réunions d'information et d'échanges ont été organisées avec les fournisseurs de SIBG conjointement avec la FULBI et le CfU. Elles démontrent un fort besoin d'information de la part des fournisseurs.

Le groupe prévoit aussi de mener une enquête auprès des établissements afin d'évaluer l'état des lieux de l'informatique dans les bibliothèques et leur capacité à gérer des liens et à évoluer vers de nouvelles modalités de traitement et de récupération des métadonnées de référence.

#### Formation :

Le sous-groupe de travail se heurte lui aussi aux choix stratégiques sur l'organisation futur de l'information bibliographique. A des fins de sensibilisation, il a produit une plaquette de présentation de RDA. Il prévoit la mise en place de formations de formateurs. Il s'agit d'identifier un réseau de formateurs sur le territoire et d'informer sur les enjeux liés à la FRBRisation des catalogues.

Le groupe technique insiste sur la nécessité de prise de décisions stratégiques sur l'orientation de l'information bibliographique. Ces décisions confirmeront les orientations prises en compte pour les règles de catalogage et permettront la poursuite des travaux.

### **Échanges autour du point 2. :**

La différence et donc les impacts entre le Linked Open Data (LOD) ou Cloud-computing sont explicités. Le LOD est une technologie ouverte, interopérable utilisant le format RDF. Le Cloud-Computing relève d'une technologie propriétaire, comparable à la logique suivie par OCLC, où les catalogues locaux sont branchés sur un réservoir central. Avec le Cloud-Computing, le risque existe de voir les données liées durablement à des fournisseurs. L'accès aux données de ces réservoirs se pose. Comment les établissements n'appartenant pas à ces réservoirs auront-ils accès aux données sur le long terme ? Ces questions seront bien sûr à prendre en compte dans la discussion des solutions informatiques qui devront accompagner la mise en œuvre de RDA.

### **Coûts et impacts sur le marché logiciel :**

Les représentants des associations professionnelles soulignent que le coût financier des ré-informatisations sera le principal risque aussi bien pour les bibliothèques de lecture publique que pour les bibliothèques universitaires. Les collectivités dont dépendent les bibliothèques de lecture publique ou universitaires auront en effet à supporter ce coût, ce qui implique une vraie démarche de communication et de planification de long terme au niveau national, et notamment une visibilité sur la date où les agences bibliographiques cesseront de produire des données de référence aux formats maîtrisés par les SIGB actuels.

Le Service du Livre et de la Lecture s'efforce d'accompagner au mieux les bibliothèques de lecture publique sur cet aspect en ouvrant davantage les opérations subventionnables, telles que les migrations de données, et prochainement les formations. En 2012, le nouveau choix de catalogage sera pris en compte.

Par ailleurs, la représentation des fournisseurs évolue. On voit apparaître de nouveaux types de fournisseurs offrant des outils de nouvelle génération. Par exemple, des fournisseurs de contenus électroniques (Ebsco, Proquest) se positionnent sur les SID. Dans la réflexion sur l'impact de RDA sur les SIGB ou SID, il sera donc important de prendre en compte à la fois ces demandes et ces évolutions au sein du marché.

En complément de la réflexion sur RDA, des journées FULBI sont organisées avec les fournisseurs de logiciels. Ceux-ci y ont fait part de leur attente d'information sur le sujet ainsi que le souhait d'une plus grande concertation avec les professionnels de bibliothèque.

### **Actions de communication et de formation**

Le Comité stratégique préconise davantage un plan de communication qu'un plan de formation, ce dernier ne pouvant être véritablement efficace que si l'on a d'abord su présenter l'impact global et national de l'adoption de RDA. La communication permettrait de dissiper les malentendus et faire tomber des appréhensions, notamment en ce qui concerne la dérivation de notices. La mise en place d'un plan de communication serait liée

à la vision stratégique nationale, notamment sur la question de la continuité du catalogage, le changement de système, de code de catalogage.

Même s'il est difficile d'avancer une date précise, plusieurs annonces s'avèrent nécessaires : dans un premier temps, sur le moment à partir duquel la fourniture de données FRBRisées pourrait être envisagée, puis ensuite sur la fourniture de données conformes à RDA, et enfin sur l'interruption de la fourniture de données non-RDA. Ces annonces permettraient aux fournisseurs de logiciels de s'organiser, de même que les collectivités locales et les bibliothèques universitaires.

Le plan de communication devra s'attacher au public visé, et les moyens à mettre en œuvre devront être revus (documents établis, utilisation de différent supports et des réseaux) car on voit bien que les enjeux soulevés requièrent une mobilisation nationale dotée de moyens adaptés. En réponse au groupe technique, la plaquette ne semble pas à la hauteur de l'enjeu. Le plan de communication est lié au politique et doit donc se faire en concertation avec les tutelles.

Concernant le sous-groupe Formation, l'identification d'experts pour la mise en place d'une formation des formateurs reste l'objectif principal.

### Enquête sur les SID

L'enquête menée par le groupe technique semble un projet ambitieux pour les membres du Comité stratégique, de même que le calendrier prévisionnel. Le questionnaire risque d'apporter une incompréhension parmi les bibliothèques. Il aurait été souhaitable de faire appel à un cabinet spécialisé, d'utiliser les enquêtes menées en administration centrale. Mais cette enquête est aussi un moyen de définir les pratiques de récupération, de connaître la capacité des établissements à gérer des liens. Ces questions liées à la FRBRisation ne sont pas inutiles et l'enquête pourrait ainsi servir à dresser un premier état des lieux qui devrait être complété dans un second temps.

La question de l'enquête et du financement sera abordée lors de la prochaine réunion avec les tutelles. Une étude plus stratégique, prospective, économique est préconisée par le Comité stratégique. Le Comité stratégique donne toutefois son feu vert pour l'enquête proposée par le groupe technique, au contour plus modeste et en desserrant le planning si nécessaire.

### Nécessité d'arbitrages stratégiques

Le Comité stratégique constate que l'action du groupe technique sur l'évolution des règles de catalogage est très bien menée. Par contre, concernant l'organisation de l'information bibliographique, le Comité stratégique en arrive à la conclusion qu'il faudrait soit diversifier les forces du groupe technique soit travailler dans un autre cadre.

Plusieurs questions se posent au Comité stratégique : quelle information bibliographique en France à dix ans, quel positionnement européen au JSC, quel financement de l'action commune, quel soutien aux actions de formation et de communication, quel dispositif et quelle gouvernance pour piloter les évolutions à venir ?

Le Comité stratégique n'est pas en mesure de répondre à ces questions. Son rôle est d'établir des relations entre les deux agences bibliographiques, entre associations

professionnelles, entre acteur public/privé. Les agences bibliographiques ne peuvent pas prendre seules la décision de ces changements. Les tutelles se doivent d'intervenir. Il est donc proposé de s'appuyer sur l'instance « SU-SI-CCFr » (initialement mise en place pour coordonner le développement des catalogues collectifs nationaux) pour piloter ces actions au niveau stratégique. Dans cette instance siègent à la fois les tutelles de l'enseignement supérieur et de la culture, les agences bibliographiques BnF et ABES. Le Comité stratégique insiste sur la nécessité de l'apport des tutelles dans les choix.

Le plan de marche serait au préalable la FRBRisation, ensuite l'application de RDA. L'ABES a fait figurer la FRBRisation dans son projet d'établissement 2012-2015, l'organisation de l'information bibliographique étant la question centrale du projet d'établissement, avec la création d'un hub de métadonnées de la recherche. La BnF a remis à plus tard (2014 au plus tôt) la refonte de ses catalogues, l'investissement se révélant trop lourd dans le contexte budgétaire actuel.

Les tutelles travailleront donc en concertation avec les agences bibliographiques sur la FRBRisation à l'intérieur de l'instance « SI-SU-CCFr », une réunion exceptionnelle de cette instance devant être rapidement proposée. Le plan de communication semble prématuré et sera donc abordé plus tard. Il sera relayé par les associations.

Un réajustement de la commande sera fait après la réunion « SI-SU-CCFr » réunissant les tutelles et les agences bibliographiques. Le Groupe technique peut poursuivre ses activités là où le Comité stratégique n'a pas identifié de difficulté particulière.

**3. Point sur EURIG (European RDA Interest Group) : formalisation du groupe, proposition de réunion à Paris, fin 2011-début 2012 et Candidature éventuelle de la France comme membre du JSC (Joint Steering Committee, instance de pilotage technique de RDA, s'ouvrant au delà des membres historiques (US, Canada, UK, Australie) (G. Illien)**

L'ABES propose que la France se porte candidate au JSC. La BnF propose que la France n'intervienne pas de façon isolée mais s'appuie plutôt sur la représentation européenne pour peser sur les décisions en s'appuyant peut-être sur un profil européen de RDA. La nomination récente de Bruno Racine, président de la BnF, comme président de la CENL (Conférence des directeurs de bibliothèques nationales européennes), pourrait donner à la BnF un certain poids pour défendre les positions françaises dans le cadre d'une l'adhésion à EURIG.

La BnF et l'ABES vont donc adhérer à EURIG. et y défendre un point de vue certainement différent des 4 bibliothèques fondatrices du groupe d'intérêt (Grande-Bretagne, Allemagne, Espagne, Suède) proches des AACR et des positions américaines. L'objectif est donc de faire valoir la position d'un pays non utilisateur des AACR. Cette adhésion demandera un investissement politique et budgétaire significatif, que la BnF est prête à faire. Afin de peser sur l'instance, Gildas Illien propose de se présenter comme vice-président du comité exécutif d'EURIG. A terme, dans le cas où la France ne parviendrait pas à défendre ses positions dans le cadre d'EURIG, l'option alternative d'une candidature française au JSC pourra être envisagée. Les membres du Comité stratégique sont réservés sur EURIG, les dernières réunions n'étant pas très ouvertes.



#### **4. Point par la BnF et l'ABES sur les projets de FRBRisation de leurs catalogues respectifs (F. Leresche et P. Le Pape)**

En cohérence avec les décisions prises lors de la précédente réunion, le plan de marche des deux agences est d'engager une expérimentation de la FRBRisation de leurs catalogues, l'application de RDA ne devant intervenir que dans un second temps. Avec la FRBRisation, il s'agit d'expérimenter aussi l'implémentation la plus élaborée de RDA, dite scénario 1 d'implémentation de RDA. Cette expérimentation vise une organisation nouvelle de l'information bibliographique répartie entre des notices décrivant de manière précise les différentes entités du modèle FRBR (œuvres, expressions, manifestations, personnes, collectivités, familles, etc.), notices liées entre elles par des relations (relations structurelles, relations de responsabilité, relations de sujet, autres relations).

Ce nouveau modèle engendre un changement de la structure de la base de données. L'exportation de données FRBRisées aura à traiter la génération de nouvelles notices d'œuvres et d'expressions et nécessitera des tests d'exportation. Une question particulièrement délicate sera la fourniture de notices à des SIGB non-FRBRisés et les procédures de conversion pour générer des notices bibliographiques pré-FRBR à partir des notices d'œuvres, d'expressions et de manifestations.

L'ABES envisage une étude de faisabilité sur la FRBRisation du Sudoc. Ce travail se fera sur une base test avec OCLC, conjointement aussi avec la DNB, celle-ci ayant manifesté son intérêt pour s'associer à cette expérimentation. Un cahier des charges commun sera établi par l'ABES et la DNB. La participation active d'OCLC est acquise. Une réunion est prévue le 1er décembre à Montpellier.

La BnF expérimente « data.bnf.fr », portail conçu selon le modèle FRBR, qui expose en RDF selon les standards du web de données un ensemble de données bibliographiques issues de ses catalogues. Cette application est appelée à se développer, tant en volume de données qu'en fonctionnalités. L'utilisation du modèle FRBR en production, qui impliquerait une refonte globale du système d'information de la BnF comme des pratiques de ses catalogueurs n'est pas envisageable à moyen terme du fait des implications budgétaires signalées. La BnF a donc choisi l'option de développer des services autour et à partir des catalogues existants, en particulier du Catalogue général, sans pour l'instant en modifier le système. Toutefois, les catalogues bénéficieront des travaux menés dans le cadre de l'application « data.bnf.fr », en particulier en matière de création de notices pour les œuvres et de liens vers celles-ci.

A noter, des projets ANR ont été déposés: un sur la qualité des données (ABES), un autre sur la FRBRisation des agrégats (presse) (BnF).

En conclusion de cette réunion, Raymond Bérard remercie pour tout le travail effectué l'ensemble du groupe technique. Il est conscient des limites des réponses apportées au groupe technique mais les questions soulevées lors de cette réunion requièrent l'implication des tutelles.